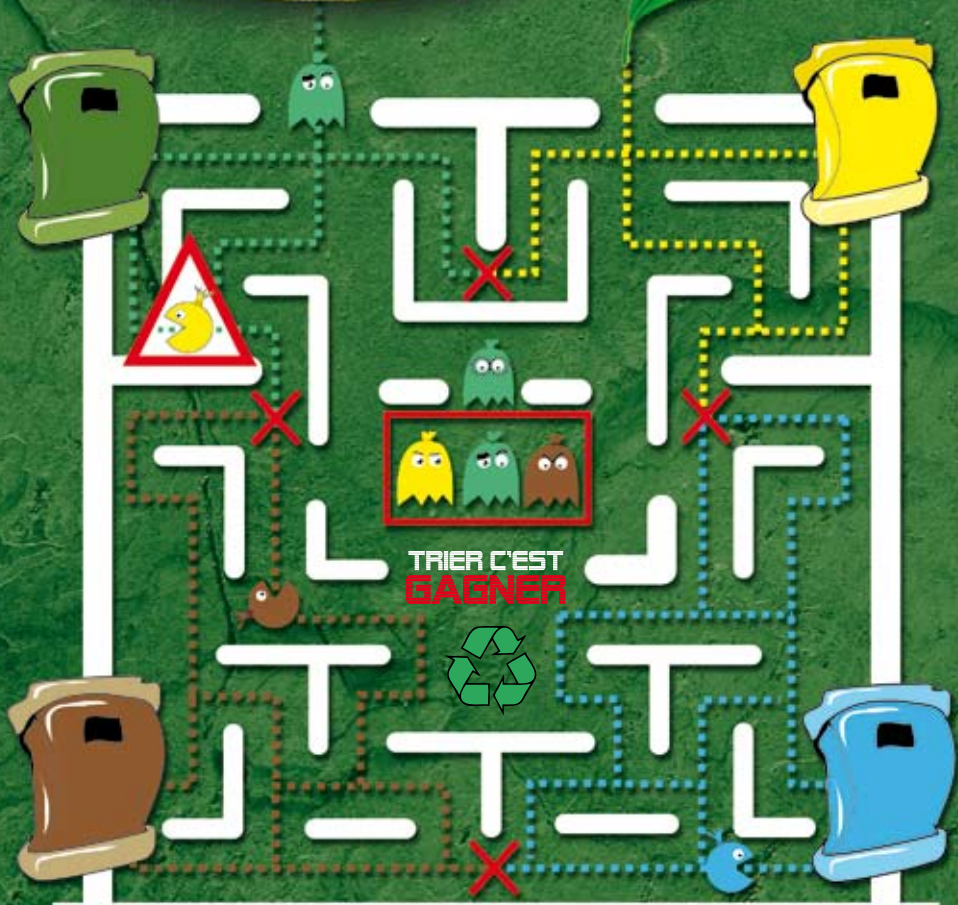


# DECHETS MÉNAGERS



Communauté  
de Communes  
du Pays de Moncontour

MODE D'EMPLOI



**TRIER ET RECYCLER**  
ÇA NE PEUT SE FAIRE QU'AVEC VOUS !

# Préserver l'environnement

# Tri sélectif

Les déchets que nous jetons dans notre poubelle sont collectés, puis éliminés **au centre de compostage** des ordures ménagères résiduelles. Ainsi, plus il y a de déchets, plus il y a de transport, plus il y a de pollution atmosphérique.

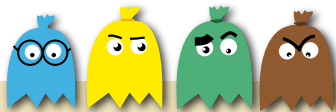
Dans nos poubelles, beaucoup de déchets sont valorisables.

- > Un tri des différents matériaux permet de créer des biens à partir de matières recyclées et non de matières premières vierges comme le pétrole, les métaux, le bois... Cette action permet donc de préserver les ressources naturelles.
- > Le compostage domestique des épluchures, restes alimentaires... permet une valorisation organique et la fabrication d'un fertilisant.

**Réduire la masse de déchets à éliminer via la poubelle ordinaire permet de réduire les pollutions et les nuisances relatives à l'air, les sols et l'eau.**

## Déposez vos déchets recyclables dans les écopoints

Hénon	Langast	Moncontour	Plémy	Quessoy	St-Carreuc	Trédaniel
Pinfra	Fromelin /La Roche	Rue du Moulin St-Michel Terrain des sports	Terrain des sports St-Laurent	Le Stade St Blaise Bourg (atelier municipal) L'Hopital Crézouard L'espérance	Etang de Plessis	Le Pont



Ce guide vous permettra de gérer au mieux vos déchets, et ainsi de participer à la préservation d'un environnement sain, pour vous et pour les générations futures... **Vous trouverez dans ce guide** : Pour chaque type de matériau (Plastique, métal, papier, carton, verre), les déchets recyclables associés au conteneur qui leur est attribué. Ce mode d'emploi précis devrait vous permettre éviter autant que possible les erreurs.

# Que deviennent les déchets recyclables ?

Chaque catégorie de déchets est expédiée vers sa filière de recyclage et sert à fabriquer des nouveaux produits.

## Les papiers et les cartons



> Redeviennent du carton d'emballage et du papier pour imprimer les journaux



**A savoir**  
Les papiers/cartons se recyclent une dizaine de fois.

## Les bouteilles et les flacons en plastique



> Deviennent des tubes, des tuyaux, des pulls ou anoraks...



**A savoir**  
Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 700 et 800 kg de pétrole brut !

## Les emballages en métal



> Deviennent des outils, des moteurs, des carrosseries d'auto, des emballages, des radiateurs...



**A savoir**  
L'acier se recycle à l'infini !

## Les bouteilles et bocaux en verre



> Redeviennent des bouteilles.



**A savoir**  
Déjà une bouteille sur deux est fabriquée avec du verre recyclé !

## LES INTERDITS

Respectez les consignes !



Il est très important de respecter les indications sur les déchets indésirables ne pouvant être recyclés.

Certains de ces déchets peuvent **porter atteinte au personnel** du centre de tri (produits toxiques, couches culottes, ordures ménagères...).

**TRIER, c'est bien.  
REDUIRE, c'est encore mieux !**  
Vous trouverez tout au long du guide des conseils pour réduire votre production de déchets.  
**Essayez de les suivre au quotidien.**

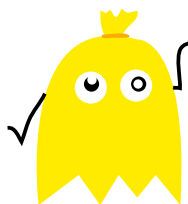


**JE JETTE DANS LES CONTENEURS COLLECTIFS  
LES DECHETS RECYCLABLES**

# Comment bien trier... Le plastique et le métal



## **Pour produire moins de déchets :**



- > Je pense à boire l'eau du robinet
- > je préfère les produits en vrac (fruits, légumes, fromages, charcuteries,...) aux produits sous emballages.

## > FLACONS EN PLASTIQUE



Bouteilles d'eau,  
de jus de fruit,  
de soda, de lait, de  
soupe



Flacons de produits  
ménagers



Cubiteiners



Flacons de produits  
D'hygiène

## > EMBALLAGES EN MÉTAL VIDE



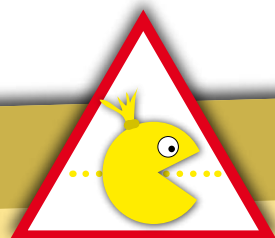
Bidons de sirop

Aérosols

Canettes de boisson ou boites de conserve

Barquettes en aluminium

**✗** On n'y jette pas...



**La plupart des emballages alimentaires**

**• qui vont dans la poubelle ordinaire :**

Films et sacs plastiques, Barquettes de viande, jambon ou Fromage, en plastique ou polystyrène  
Emballages plastiques de viennoiseries, Pots de yaourt, crème, beurre, Pots de fleur en plastique

**• qui vont à la déchèterie**

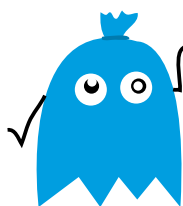
Emballage de produits toxiques vides

**JE JETTE DANS LES CONTENEURS COLLECTIFS  
LES DECHETS RECYCLABLES**

## Comment bien trier... Le papier et le carton



### **Pour produire moins de déchets :**



- > Je colle un « stop-pub » sur ma boîte aux lettres
- > J'utilise les 2 faces du papier
- > J'évite les produits avec un emballage excessif

## > LE PAPIER



Journaux



Magazines et catalogues



Prospectus sans film plastique



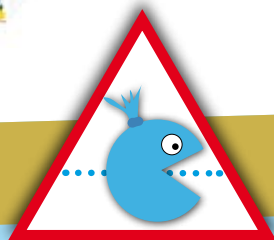
Papier blanc

## > EMBALLAGES EN CARTON



Briques alimentaires  
Boîtes et sur-emballages en carton

**✗** On n'y jette pas...



**La plupart des emballages alimentaires**

• **qui vont dans la poubelle ordinaire :**

Films en plastique de surembellage de journal ou prospectus  
Papiers souillés, Papier essuie-tout

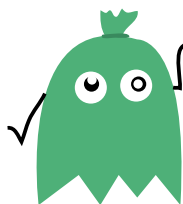
• **qui vont à la déchèterie**

Gros cartons

## Comment bien trier... Le Verre



### Pour recycler plus



- > Au supermarché, je préfère acheter des emballages en verre (yaourt,...),
- > car les emballages en plastique ne sont pas tous recyclables actuellement.

## > LE VERRE

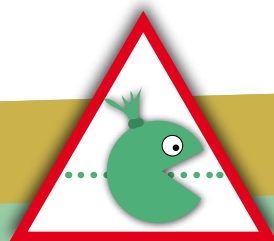


Bouteilles et flacons sans bouchon



Pots et bocaux sans couvercle

**✗** On n'y jette pas...



**La plupart des emballages alimentaires**

• **qui vont dans la poubelle ordinaire**

Bouchon en liège et en plastique

• **qui vont à la déchèterie**

Verre de table, vaisselle, porcelaine, faïence

Vitre, miroir brisé / Ampoules, tubes fluorescents

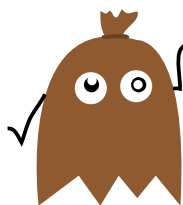
Tous les déchets ne pouvant pas être recyclés  
sont à déposer dans votre conteneur marron.

## Comment bien trier... Ordures ménagères



**Pensez aussi  
au compostage domestique,**

> une grande partie de votre poubelle peut y être déposée !..



# > LES ORDURES MÉNAGÈRES



**Tout ce qui n'est pas recyclable !**

## **Gros plan sur les déchets que vous pouvez mettre à la poubelle**

### **les sacs et films plastiques**

sacs de supermarché, emballages de revues, de publicités et de produits alimentaires

### **les barquettes en plastiques et en polystyrènes**

barquettes de viandes, de poissons, de pâtes

### **les pots en plastiques**

pots de yaourt, de crème fraîche, de fromage blanc, de beurre

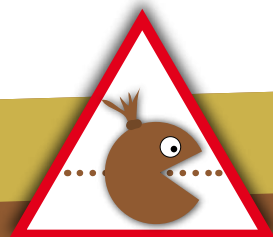
### **les résidus alimentaires**

épluchures de fruits et légumes et les restes alimentaires

### **les articles organiques**

couches, papier toilette, essuie-tout et mouchoir

**✗ On n'y jette pas...**



**Surtout pas de déchets toxiques ni dangereux !**

Ils vont à la déchèterie

Déchets verts

Déchets toxiques

Encombrants et gros déchets

Déchets de soins coupant ou piquant (seringues, aiguilles)

Tous les déchets qui ne vont ni dans vos poubelles de tri, ni dans les poubelles d'ordures ménagères vont à la déchèterie.

# Comment bien trier... Les autres déchets

## Gravats

(Terre, roche, cailloux, sable, ardoises, carrelage, vaisselle, poteries...)

## Déchets verts

(pelouse, tailles de haies, branchages, feuillages...)

## Encombrants

(meubles, matelas, planches, moquette, pneus...)

## Ferraille

(mobilier métalliques, carrosserie, plomberie, pièces mécaniques...)

## Déchets électriques et électroniques

(appareils électroménagers, informatique, TV HI-FI et vidéo)

## Gros cartons pliés

## Déchets toxiques et dangereux

Peinture, vernis, colles, solvants, détergents, produits de nettoyage (lessives, ammoniac, javel...), pesticides / Huiles de vidanges et filtres à huiles  
Thermomètres et baromètres au mercure / Déchets de soins particuliers (seringues, aiguilles) / Piles, batteries / Tubes néons, ampoules fluos

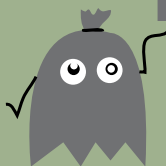
Ces produits dangereux sont à présenter dans des conditionnements fermés et étanches

## Pour produire moins de déchets :



- > Je réfléchis à la réparation possible d'un objet avant de le jeter.
- > J'essaie de donner les jouets, les livres, les vêtements... dont je n'ai plus l'utilité à des amis, des associations, des écoles...

## Pensez aussi...



- > **Piles et cartouches d'imprimantes:** elles sont récupérées dans des collecteurs à piles chez certains commerçants ou dans les lieux publics et par les fabricants.
- > **Médicaments et leurs emballages:** adressez-vous à votre pharmacien qui en assurera la collecte.
- > **Vêtements dont vous n'avez plus l'usage:** vous pouvez les déposer dans les conteneurs spéciaux ou auprès des associations caritatives.

# > LES DÉCHÈTERIES

## Le Pontrien - HENON

/	Matin	Après-midi
Lundi	9H00 – 11H45	-
Mardi	-	-
Mercredi	9H00-11H45	-
Jeudi	9H00-11H45	14H00 – 17H45
Vendredi	-	-
Samedi	9H00-11H45	14H00 – 17H45

Tel : 02.96.69.38.70 (Lors des jours et heures d'ouverture de la déchèterie)

## Caitemoïn - PLOUGUENAST

/	Matin	Après-midi
Lundi	-	15H00 – 17H00
Mardi	-	-
Mercredi	-	15H00 – 17H00
Jeudi	-	-
Vendredi	-	-
Samedi	-	14H00 – 17H00

Vous pouvez également utiliser les déchèteries du SMICTOM des châtelets

## Bien trier... et jeter correctement

1- **Je ne laisse pas mes déchets** de pique-nique, papiers de bonbons, mégots de cigarettes **dans la nature** ; j'utilise les corbeilles ou je les emporte pour les déposer dans les bacs et poubelles adéquats.

### 2- Temps de dégradation des déchets

Un déchet jeté dans la nature ne disparaît pas par magie. Il peut mettre très longtemps à se dégrader et donc créer une pollution visuelle (entre autres) pour les personnes qui passeront après vous.

**Alors pensez-y !**

Une peau de banane met  
8 mois à se dégrader

Un mégot de cigarette  
2 mois

Une boîte de conserve  
100 ans

Un sac plastique  
1000 ans

Un ticket d'autobus  
2 à 4 semaines

Un chewing-gum  
5 ans

Une canette en aluminium  
100 ans

3- Je ne brûle jamais mon huile de vidange, mes pneus ou du plastique et je ne brûle pas de déchets dans la cheminée, ni dans le jardin. **C'est interdit et dangereux !**

4- Je ne jette pas les montres, jeux, caulettes... **sans enlever les piles auparavant.**

# Le tri des matières organiques

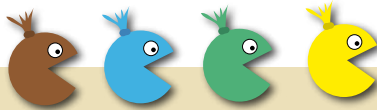
## COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Cette action très simple permet de :

- > Produire un fertilisant de qualité pour votre terre, et le retour de la matière organique vers le sol
- > Limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devez faire enlever par la collectivité. Le transport et le recours à l'enfouissement sont ainsi réduits.

### Que peut-on composter ?

- > **Les déchets de cuisine :**  
Epluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes abîmés, laitages...
- > **Les déchets de jardin (en quantité raisonnable) :**  
Tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, petites tailles...
- > **Les déchets de maison :**  
Sciures et copeaux non traités, plantes d'intérieur, cendres de bois...



### Vous pouvez faire votre compost :

#### • ENTAS :

L'idéal est un endroit caché, bien drainé, à mi-ombre et à l'abris du vent

#### • EN COMPOSTEUR :

Vous pouvez le fabriquer vous-même ou commander celui du SMICTOM des châtalets, disponible en mairie à un prix préférentiel de 15€.

# Questions/Réponses

**Mon bac est plein, j'ai déposé des déchets dans un autre contenant à côté. Ils n'ont pas été collectés.**

La collecte de vos déchets ne pourra s'effectuer que si ceux-ci ont été présentés dans les contenants homologués. Ces contenants ont été étudiés pour préserver la sécurité des agents de collecte.

**Pourquoi est-il important de ne pas mettre le verre dans votre poubelle ordinaire ?**

D'une manière générale, le verre provoque des risques pour les agents de collecte. Déposez-les dans les colonnes à verre, mais seulement de 8h à 22h pour ne pas déranger les riverains proches.

**Dois-je enlever les bouchons de mes bouteilles plastiques et laver mes boîtes de conserve avant de les mettre dans mon sac ou bac de déchets recyclables ?**

Non, les bouchons sont recyclés. Vider les boîtes de tout contenu est suffisant.

**Que dois-je faire de mes gravats ?**

Vous pouvez apporter les gravats issus du bricolage familial dans toutes les déchèteries. Les poubelles ne sont pas prévues pour collecter de tels matériaux.

**Qu'est-ce que je risque en déposant des déchets devant l'entrée de la déchèterie fermée ou au pied d'une colonne d'apport volontaire ?**

Vous aurez une amende pouvant aller de 38 à 3000 €

**Puis-je mettre dans une colonne Papier/carton du papier froissé, ou des revues dans leur emballage plastique ?**

Non, car sur la chaîne de tri ces éléments seront automatiquement rejetés.

Il faut éviter les petits éléments (chutes...), mettre le papier à plat et retirer impérativement tout film plastique.

**En cas de doute sur un matériau, que dois-je faire ?**

pour être sûr, vous pouvez appeler la communauté de communes, jetez votre matériau dans votre conteneur à ordures ménagères. Au centre de tri, le traitement d'un refus présente plus de contraintes que s'il était directement collecté dans votre poubelle ordinaire. Pour être sûr, vous pouvez également appeler la Communauté de Communes.

**Que signifient ces deux logos ?**



Signifie que le fabricant de l'emballage verse une contribution à la valorisation de ces emballages par recyclage ou par incinération avec valorisation énergétique. Ne signifie pas recyclé ou recyclable.



Signifie que le matériau est valorisable.

